



Saillie

Cartes de saillie internet

Obligatoires pour tous les étalons

DEMANDEZ EN LIGNE VOS CARTES DE SAILLIE

Effectuez vos demandes de cartes directement sur Internet depuis votre espace SIRE. Plus de documents à envoyer par courrier, chargez directement vos pièces administratives et sanitaires dans l'application internet et réglez en ligne.

Service disponible uniquement pour les étalons ayant déjà eu des cartes de saillie au SIRE.

Pour la production en race Appaloosa, Frison, Miniature Américain, Nokota, Paint Horse, Quarter Horse, Akhal-Téké la demande de cartes de saillie n'est plus nécessaire.

GÉREZ VOS CARTES DE SAILLIE EN LIGNE EN 4 ÉTAPES

Gérez les cartes de saillies internet de vos étalons - Gestion possible des transferts d'embryon

- **Pratique** : gérez les saillies de votre étalon en ligne depuis votre espace SIRE.
- **Rapide** : effectuez vos déclarations de premier saut à toute heure et 7j/7.
- **Garantie** : la gestion des saillies par Internet permet le blocage de la déclaration de naissance.

- **Étape 1** : Suite à votre demande de cartes de saillie Internet, celles-ci seront mises à disposition, après vérification des pièces, dans votre espace SIRE (réception d'un mail, apparition de la rubrique « Saillies » s'il s'agit de votre première demande et liste des étalons disponible en cliquant sur le bouton « Déclarer et gérer vos saillies »)
- **Étape 2** : Déclarez une saillie, déclaration du premier saut via votre espace SIRE. Une fois enregistrée au SIRE, vous pouvez déclarer les autres sauts.
- **Étape 3** : Editez l'attestation de saillie. Ce document doit être remis à l'éleveur dès le 1er saut.
- **Étape 4** : Au paiement intégral de la saillie, éditez le certificat de saillie et remettez-le à l'éleveur pour qu'il déclare la naissance de son poulain.

Vous recevrez un mail pour chaque naissance déclarée par Internet et issue de votre étalon.

CONSULTEZ GRATUITEMENT LES RÉSULTATS DE SAILLIE :

Recherchez un cheval dans Infochevaux grâce à son nom ou son N° SIRE

Cliquez sur l'onglet

> Reproduction

> Liste saillies

Visualisez les saillies de ce cheval avec mention du résultat et donc des naissances déclarées.



L'Institut français du cheval et de l'équitation engagé en France et à l'international
L'Institut français du cheval et de l'équitation est l'opérateur public au service de la filière équine. Ses actions se déploient sur tout le territoire au profit de la profession, des collectivités



VOTRE ESPACE SIRE - L'indispensable pour gérer vos démarches en ligne

En tant qu'éta lonnier, créez votre espace SIRE pour gérer vos démarches en ligne.

Sélectionnez le profil éta lonnier, l'accès aux services liés à aux saillies s'ouvre automatiquement sur votre compte après attribution des cartes de saillie de l'éta lon.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Grâce aux cartes de saillie internet, vous possédez un levier direct sur la déclaration de naissance des produits issus des saillies de vos étalons.

Tant que la déclaration de naissance n'est pas éditée par le mandataire de l'éta lon, l'éleveur ne peut pas déclarer sa naissance par internet. Il suffit alors de ne pas éditer le certificat de saillie à l'avance depuis votre espace SIRE.

Attention : si vous imprimez le certificat de saillie depuis votre espace SIRE, l'éleveur pourra déclarer la naissance de son poulain sur Internet.